

## TELEHOMECARE



### HOW WE CAN HELP

Living with one or more chronic illnesses like Heart Failure, Chronic Obstructive Pulmonary Disorder (COPD) or Diabetes can be a challenge. But by utilizing new technology from the Ontario Telemedicine Network, a North East LHIN Telehomecare nurse can help you learn to manage your condition at home so that you avoid unnecessary hospital visits and continue to live independently.

### WHAT YOU CAN EXPECT

Once you are admitted to the Telehomecare program, a technician will install some easy-to-use health monitoring equipment in your home. Your Telehomecare nurse will teach you how to check and record your vital signs and answer a few simple questions every day. With a simple press of a button, this information is then automatically sent to your nurse for evaluation. If your health condition changes, your nurse will notify your family doctor or nurse practitioner.



About once a week, your Telehomecare nurse will check in with you by phone to discuss your health and to answer any questions you may have. Together, you will work toward achievable goals and begin to make healthier lifestyle choices.

The Telehomecare program is paid for by the Government of Ontario, and the home equipment is loaned to you while you are in the program, typically a period of six months.



### AM I ELIGIBLE?

You must be a resident of Ontario with a valid Ontario Health Card.  
You must have a telephone (land line or cellular) and/or an internet connection.

### HOW TO REACH US

Simply call 310-2222 – no area code required.  
Visit us at [www.nelhin.on.ca](http://www.nelhin.on.ca).

## TÉLÉSOINS À LA DOMICILE



### COMMENT NOUS POUVONS VOUS AIDER

Il peut être difficile de vivre avec une ou plus d'une maladie chronique comme l'insuffisance cardiaque, la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) ou le diabète. Avec l'aide de la nouvelle technologie fournie par le Réseau Télémédecine Ontario, le personnel infirmier du service Télésoins à domicile du RLISS du Nord-Est peut vous aider à gérer votre condition médicale à domicile de manière à réduire le nombre de visites évitables à l'hôpital et conserver votre vie autonome.

### À QUOI VOUS ATTENDRE

Après votre admission au programme Télésoins à domicile, notre personnel technique installera chez vous de l'équipement facile à utiliser pour surveiller votre état de santé. Votre infirmier ou votre infirmière de Télésoins à domicile vous apprendra comment vérifier et noter vos signes vitaux et comment répondre à quelques questions simples chaque jour. Ensuite, vous lui enverrez ces informations en appuyant simplement sur un bouton et elles seront évaluées. Si votre état de santé change, votre infirmière ou votre infirmier en avisera votre médecin de famille ou votre infirmier praticien ou infirmière praticienne.

Environ une fois par semaine, votre infirmière ou infirmier de Télésoins à domicile vous contactera par téléphone pour discuter de votre état de santé et répondre à toute question que vous aurez. Ensemble vous travaillerez en vue de réaliser des buts atteignables et d'adopter des pratiques d'un mode de vie sain.

Le programme Télésoins à domicile est financé par le gouvernement de l'Ontario, et l'équipement à domicile vous est prêté pendant que vous faites partie du programme, généralement pour une période de six mois.

### SUIS-JE ADMISSIBLE?

Vous devez avoir le statut de résident de l'Ontario et une carte Santé ontarienne valide. Vous devez aussi avoir un téléphone (filaire ou cellulaire) et une connexion à Internet.

### POUR NOUS JOINDRE

Il suffit de téléphoner au 310-2272 – aucun indicatif régional n'est requis. Visitez-nous au [www.nelhin.on.ca](http://www.nelhin.on.ca).

